

## Bachelier : assistant social

|   |
|---|
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                           |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be     |
| <b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE      |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be                   |
| <b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be                   |
| <b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE            |
| Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be                      |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 306 Analyse de politiques spécifiques                   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | SOAS3B06  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | XEAS3060  |                 |             |
| Bloc   | 3B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 28 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><b>HELHa Campus Mons</b><br/> <b>Aurore STRAPPAZON</b> (aurore.strappazon@helha.be)<br/>           Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be)<br/>           Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)<br/>           Florence PIRE (florence.pire@helha.be)<br/>           Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)<br/>           Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Montignies</b><br/> <b>Philippe HERION</b> (philippe.herion@helha.be)<br/>           Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)<br/>           Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)<br/>           Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Montignies (HD)</b><br/> <b>Philippe HERION</b> (philippe.herion@helha.be)<br/>           Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)<br/>           Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be)<br/>           Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)</p> <p><b>HELHa Louvain-la-Neuve</b><br/> <b>Nathalie GERARD</b> (nathalie.gerard@helha.be)<br/>           Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be)<br/>           Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be)<br/>           Marc PALATE (marc.palate@helha.be)<br/>           Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
  - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
  - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
  - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
  - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
  - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
  - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
  - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
  - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
  - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
  - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
  - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

|           |   |            |
|-----------|---|------------|
| SOAS3B06E | CPAS et travail social                              | 24 h / 2 C |
| SOAS3B06F | Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes | 24 h / 2 C |
| SOAS3B06H | Systémique et médiation                             | 24 h / 2 C |
| SOAS3B06I | Travail social et toxicomanie                       | 24 h / 2 C |

|                                |  |            |        |
|--------------------------------|--|------------|--------|
| SOAS3B06N                      | Travail social et insertion socio-professionnelle                          | 24 h / 2 C |        |
| + HELHa Campus Montignies      |  |            |        |
| SOAS3B06J                      | Approche comparative et dimension internationale du Travail Social         | 30 h / 2 C |        |
| SOAS3B06K                      | Problématique du logement et Travail Social                                | 30 h / 2 C |        |
| SOAS3B06L                      | Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle | 30 h / 2 C |        |
| SOAS3B06M                      | Exil et Migration  | 30 h / 2 C |        |
| + HELHa Campus Montignies (HD) |  |            |        |
| SOAS3B06W                      | Approche comparative et dimension internationale du Travail Social         | 30 h / 2 C | (opt.) |
| SOAS3B06X                      | Problématique du logement et Travail Social                                | 30 h / 2 C | (opt.) |
| SOAS3B06Y                      | Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle | 30 h / 2 C | (opt.) |
| SOAS3B06Z                      | Exil et Migration  | 30 h / 2 C | (opt.) |
| + HELHa Louvain-la-Neuve       |  |            |        |
| SOAS3B06A                      | Politiques migratoires et condition d'exil                                 | 28 h / 2 C |        |
| SOAS3B06B                      | Politiques d'insertion socioprofessionnelle                                | 28 h / 2 C |        |
| SOAS3B06C                      | Politique d'inclusion et handicap  | 28 h / 2 C |        |
| SOAS3B06D                      | Politique de santé   | 28 h / 2 C |        |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|                                |  |    |        |
|--------------------------------|--|----|--------|
| + HELHa Campus Mons            |  |    |        |
| SOAS3B06E                      | CPAS et travail social   | 20 |        |
| SOAS3B06F                      | Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes                        | 20 |        |
| SOAS3B06H                      | Systémique et médiation  | 20 |        |
| SOAS3B06I                      | Travail social et toxicomanie  | 20 |        |
| SOAS3B06N                      | Travail social et insertion socio-professionnelle                          | 20 |        |
| + HELHa Campus Montignies      |  |    |        |
| SOAS3B06J                      | Approche comparative et dimension internationale du Travail Social         | 20 |        |
| SOAS3B06K                      | Problématique du logement et Travail Social                                | 20 |        |
| SOAS3B06L                      | Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle | 20 |        |
| SOAS3B06M                      | Exil et Migration  | 20 |        |
| + HELHa Campus Montignies (HD) |  |    |        |
| SOAS3B06W                      | Approche comparative et dimension internationale du Travail Social         | 20 | (opt.) |
| SOAS3B06X                      | Problématique du logement et Travail Social                                | 20 | (opt.) |
| SOAS3B06Y                      | Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle | 20 | (opt.) |
| SOAS3B06Z                      | Exil et Migration  | 20 | (opt.) |
| + HELHa Louvain-la-Neuve       |  |    |        |
| SOAS3B06A                      | Politiques migratoires et condition d'exil                                 | 20 |        |
| SOAS3B06B                      | Politiques d'insertion socioprofessionnelle                                | 20 |        |
| SOAS3B06C                      | Politique d'inclusion et handicap  | 20 |        |
| SOAS3B06D                      | Politique de santé   | 20 |        |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

## 5. Cohérence pédagogique

Cours au choix de l'étudiant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : assistant social

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : [social.ln.bac@helha.be](mailto:social.ln.bac@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Politiques migratoires et condition d'exil                 |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 11_SOAS3B06A  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | LEAS3061  |                 |             |
| Bloc   | 3B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 28 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Nathalie GERARD</b> ( <a href="mailto:nathalie.gerard@helha.be">nathalie.gerard@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

La question migratoire s'invite incessamment dans l'actualité en Belgique, en Europe et dans le monde entier. Quelles en sont les tenants, les raisons et les effets, conséquences pour les humains qui les vivent et pour les pays d'exil et d'accueil ? Le cours vise démonter les nombreux préjugés, à comprendre et à analyser les enjeux des politiques migratoires contemporaines des déplacements humains. Un focus régulier aidera à la compréhension des faits, des conflits et des catastrophes relatés dans les médias.

Dans quels lieux les travailleurs sociaux sont concernés pour soutenir, "accompagner » et défendre les personnes en exil ? Dans quelle perspective et comment ?

Les objectifs du cours sont :

1. Aborder les causes et les motivations à l'exil, les contextes géopolitiques, les conflits armés, les impacts environnementaux ou encore des conséquences des inégalités sociales et économiques sur les déplacements des personnes.
2. Comprendre ce qui se vit derrière la catégorie globalisante de migration et déconstruire les idées reçues.
3. Retracer des trajectoires migratoires à partir de témoignages singuliers, des récits de vie, d'expériences migratoires récentes de femmes, d'hommes et d'enfants
4. Analyser l'apparition de l'immigration dans le débat politique actuel et ses conséquences sur le travail social
5. Identifier les cadres légaux, les procédures et les statuts ainsi que les acteurs, les institutions et les associations impliqués.
6. Étudier les mobilisations et les formes de résistances aux politiques d'immigration en Belgique et en Europe.
7. Concevoir des changements souhaitables pour améliorer l'accueil et les réponses politiques aux réalités migratoires actuelles

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- Comprendre les phénomènes migratoires contemporains dans leur complexité
- Connaître et utiliser pertinemment les différentes notions et concepts travaillés durant le cours.
- Connaître les institutions internationales et nationales de prises de décisions politiques et administratives.
- Identifier, en Belgique, les institutions qui accompagnent les personnes migrantes ou les demandeurs de protection internationale.
- Se positionner, comme futur·e travailleur·se social·e, dans des situations et les pratiques d'accompagnement d'une personne en demande d'asile en se référant au droit international et aux lois.

## 3. Description des activités d'apprentissage

## Contenu

### 1. Les personnes déplacées dans le monde

Sur base de données quantitatives et de cartographies des phénomènes migratoires, nous verrons les pays de départ et d'accueil, les libertés et contraintes de circulation.

### 2. Les politiques migratoires en Europe et les accords de Schengen

Nous étudierons les différents accords (Shengen- Dublin..) les décisions prises et leurs conséquences seront analysées (dont la politique de visas, les systèmes de contrôle, les formes de détentions, les enjeux géopolitiques, les camps aux frontières)

### 3. Les mouvements récents à l'origine des situations actuelles

**Les printemps arabes**

**La guerre en Ukraine**

**le conflit israélo- palestinien**

**Des conflits moins connus**

Yémen, Soudan, Syrie, Erythrée, Afghanistan....

### 4. La singularité du parcours migratoire

la parole des personnes migrantes est fondamentale pour comprendre leurs vécus et l'exil par une approche de « décentrement culturel » .

Nous nous intéresserons à ce qui se passe aux frontières à partir d'exemples concrets : Calais, Ceuta-Melilla, Malte, Lampedusa, Bruxelles.

### 5. Les politiques migratoires en Belgique

Quels en sont les décideurs? Quel est le rôle des administrations et du secrétariat d'état?

Quelles sont les institutions officielles en charge de l'accueil des demandeurs de protection internationale? Quelle est la place des ONG, des associations et des mouvements citoyens?

### 6. Les traumatismes de l'exil

Les souffrances psychiques et physiques accompagnent les personnes déplacées, leurs imaginaires évoluent, au rythme des errances, dans les espaces d'attentes. Nous verrons les initiatives qui accompagnent les personnes en souffrance de stress post-traumatique.

Nous porterons une attention particulière à la situation des MENA (mineurs non accompagnés) et à la condition des femmes vulnérables

### 7. Quelle place pour les travailleurs sociaux?

**Travailler le social, c'est pouvoir se forger une opinion claire, comprendre les enjeux et s'outiller pour accompagner les personnes. Pour se faire il s'agit de pouvoir, aux travers d'approches scientifiques diverses, déconstruire les catégories et les idées reçues, comprendre les logiques qui influencent leurs actions, interpeller les pouvoirs politiques en tant que témoins précieux des difficultés rencontrées par les personnes qu'ils accompagnent.**

Les assistants sociaux sont également confrontés à leurs propres systèmes de représentation, à leurs valeurs et doivent répondre à des exigences institutionnelles. Quel positionnement peuvent-ils soutenir?

## Démarches d'apprentissage

La méthode de travail combinera une approche académique par des exposés, des lectures et une approche qui fera appel à des matériaux de terrain, provenant de pratiques du travail social et de l'expérience de chacun·e.

Une partie significative du cours sera utilisée pour inscrire les étudiant·e·s dans une démarche de recherche encadrée par l'enseignant sur des thématiques d'actualité liées à l'immigration.

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Le déroulement du cours repose, dans les limites du possible (en fonction du nombre d'étudiant·e·s), sur une dynamique interactive. L'échange entre étudiant·e·s ainsi qu'avec l'enseignant sera privilégié dès le début du cours.
- De nombreux supports seront fournis par l'enseignant ou visionnés en groupe. Chaque partie du cours sera ainsi soutenue par différents supports et matériaux travaillés en groupe.
- Des intervenant·e·s extérieur·e·s, expert·e·s d'une thématique, seront également invité·e·s.

## Sources et références

- Tevanian P, Stevens JC. (2022) « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde » En finir avec une sentence de mort. Paris, Editions Anamosa
- Boniface P, Vedrine H. (2023) Atlas Géopolitique du monde global. Paris Armand Colin
- Alleen Ch., Briké X, Gilson L. (2022). Migrations. Du mépris aux mobilisations solidaires. Louvain-la-Neuve: Éditions Academia-L'Harmattan.
- Djigo S.(2019). Aux frontières de la démocratie. De Calais à Londres sur les traces des migrants. Editions Bords de l'eau.
- Briké, X. (2017). L'expérience de l'exil au travers du regroupement familial, Mythes, procédures et déracinements. Louvain-la-Neuve : Éditions Academia-L'Harmattan.
- Mazzocchetti J. et Briké X. (2021), Exils au féminin. Conditions singulières et détermination. Louvain-la-Neuve: Éditions Academia-L'Harmattan.
- Migreuop, (2017). Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires (3e édition). Paris: Armand Colin.
- Migreuop (2022) Atlas des migrations dans le monde : Libertés de circulation, frontières et inégalités. Armand Colin
- Le Monde Hors série (2023) Atlas des inégalités
- Le monde diplomatique - mensuel.

Rapports de référence:

- L'Auberge des migrants - France (avril 2018). Rapport sur les expulsions forcées à calais : confiscations et destructions des abris des exilés.
  - La Cimade - France (avril 2018). Rapport d'observation : Schengen : Frontières intérieures et extérieures dedans, dehors : une Europe qui s'enferme. Observations des dispositifs de surveillance et de tri aux frontières de la France, de la Hongrie et en méditerranée.
- Migreuop - France (mars 2017), Les notes de migreuop (Numéro 5) : Externalisation tous azimuts : de l'arrangement UE-Turquie aux Migration Compacts en Afrique ».
- Amnesty International. Rapports sur l'état des Droits humains

Mallettes pédagogiques "les inégalités mondiales" et "Justice migratoire" réalisées par un collectif d'organisations coordonné par le CNCD-11.11.11, dénommé le LED (Lieu d'éducation au développement)

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Un PPT et les documents distribués aux cours.
- Support vidéos et photographiques, articles et recherches postées sur la plateforme ConnectED.
- Offre de références bibliographiques.

Rencontres avec l'enseignant pour l'encadrement des travaux de recherche.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

#### **Première session. L'évaluation du cours comporte 2 parties**

1. Un travail de recherche en sous groupes noté pour 40% des points. Ce travail est un prérequis pour présenter l'épreuve orale. En cas de non-dépôt à la date fixée, une note de PP sera attribuée pour l'ensemble du cours
2. Une épreuve orale en 2 parties.
  1. Présentation individuelle du travail réalisé en sous groupes ( prolongement, commentaires, critique) = 10%
  2. Examen portant sur la matière vue au cours = 50%

**Deuxième session** : mêmes modalités si ce n'est que la partie travail de recherche sera réalisée individuellement

### Pondérations

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |    |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %  |
| production journalière |           |   | Trv       | 40 | Trv       | 40 |
| Période d'évaluation   |           |   | Exo       | 60 | Exo       | 60 |

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



# Bachelier : assistant social

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : [social.ln.bac@helha.be](mailto:social.ln.bac@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Politiques d'insertion socioprofessionnelle                       |  |                 |             |
|---|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code   | 11_SOAS3B06B   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | LEAS3062   |                 |             |
| Bloc  | 3B   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS  | 2 C  | Volume horaire  | 28 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Eric ALBERTUCCIO</b> ( <a href="mailto:eric.albertuccio@helha.be">eric.albertuccio@helha.be</a> )<br>Ludovic ROLIN ( <a href="mailto:ludovic.rolin@helha.be">ludovic.rolin@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 20   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le travail et plus particulièrement l'emploi sont plus que jamais une source d'intégration économique et sociale au sein de la société. L'absence d'emploi est, de ce fait, source d'exclusion. Dès lors, tous les niveaux de pouvoirs, de l'Europe aux régions, développent des stratégies et des politiques liant inclusion, formation et emploi.

Les travailleurs sociaux sont confrontés aujourd'hui à ces différentes réalités d'exclusion d'une part et aux politiques actives d'emploi qui tendent à répondre à ces exclusions d'autre part.

Les objectifs du cours sont :

- Identifier les différents contextes et sources d'exclusion socio-économique.
- Pouvoir comprendre de manière critique les politiques qui visent à remédier aux inégalités dans l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que les logiques à l'œuvre dans les politiques et dispositifs d'insertion socio-professionnelle.
- Clarifier le rôle et les pratiques du travailleur social en regard des contextes d'une part et des politiques d'emploi d'autre part.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Identifier les contextes sociaux, économiques et culturels liés à l'exclusion socioéconomique. Les décrire et expliquer les phénomènes à l'œuvre.
2. Identifier les contextes politiques et institutionnels qui sont impliqués dans les politiques d'insertion socioprofessionnelles. Les décrire, expliquer leurs rôles, leurs relations et les enjeux qui les lient.
3. Analyser des pratiques d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Identifier leurs objectifs et méthodes. Expliquer leur position et leur fonction dans le contexte institutionnel et politique. Expliquer leur rôle et leur fonction par rapport aux contextes d'exclusion
4. Comparer les différents acteurs, analyser la pertinence de leurs actions au vu des contextes, critiquer les politiques d'insertion au vu des différents contextes et de l'expérience des acteurs.
5. Identifier les fonctions du travail social face aux différents contextes et enjeux. Expliquer les conséquences et enjeux du travail social face à ces contextes. Se positionner de façon argumentée et critique en tant que travailleur social par rapport aux politiques d'insertion socioprofessionnelles.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Contexte "social" : Qui sont ces "adultes, demandeurs d'emploi, très éloignés du marché de l'emploi" ?

Comprendre qui sont les personnes concernées par les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle.

Les chiffres du chômage, structure en termes d'âge, sexe, niveau de qualification, durée d'inactivité professionnelle...

Impacts sur les personnes en termes d'inclusion et de pauvreté : revenus, santé, logement, famille...

Contexte "éducatif": système scolaire et système formatif

- Le système d'enseignement
- Le système de formation
- Enseignement et formation, leur rôle dans la production des inégalités : retards et échecs scolaires, les filières comme système de relégation, quasi-marché scolaire... Enjeux des politiques mises en place pour lutter contre les inégalités scolaires : discriminations positives, revalorisation des filières techniques et professionnelles : école de devoirs, enseignement en alternance (CEFA, systèmes d'apprentissage professionnel...), orientation et accompagnement psycho-social (médiation scolaire, CPMS, initiatives de coordination...).
- 

Contexte "économique" : les chiffres de l'emploi, le rapport au travail

- Un marché de l'emploi en évolution : pénuries, flexibilité, précarité au travail...
- Evolution de la valeur « travail » dans le contexte de l'évolution de l'emploi (chômage, inégalités d'accès, flexibilité, travail et insertion...)
- 

Contexte "politique": Des choix politiques en réponse aux questions d'emploi, d'éducation et d'insertion

Un cadre légal comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale : accompagnement et contrôle, évolution du rôle de l'Etat, des institutions et du demandeur d'emploi.

L'UE au travers de la stratégie "Europe 2020", des déclarations et des recommandations aux états en faveur:

- d'une économie de la croissance et de la compétitivité,
- d'une société de la connaissance,
- d'une société inclusive.

L'Etat fédéral et la région wallonne à la manœuvre :

- Le plan fédéral d'accompagnement des chômeurs
- Le décret d'accompagnement individualisé des chômeurs

Contexte institutionnel, l'organisation du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

- Présentation de dispositifs de formation relevant du champ de l'ISP :
- Forem formation, les MIRE, l'IFAPME, l'AWIPH, les CPAS, les CISP (EFT/OISP), la promotion sociale, les CEFA, les régies de quartier, les centres de validation des compétences...
- Présentation des dispositifs d'emploi relevant du champ de l'ISP :
- Les entreprises d'insertion, les entreprises de travail adapté...
- Présentations d'acteurs de l'accompagnement des chômeurs partenaires de l'ISP :
- L'Onem, Forem conseil, les syndicats...
- Focus sur les CISP : histoire du secteur, ses valeurs, ses particularités pédagogiques.

Analyse : Enjeux des politiques et dispositifs institutionnels mis en place (avancées et limites)

- Rencontre de 5 acteurs, représentants de dispositifs différents, actifs dans le champ de l'ISP. Sur base d'une grille d'analyse qui sera proposée au cours, construction d'une réflexion à propos des enjeux, des atouts, des difficultés et des limites des politiques d'insertion et des dispositifs institutionnels.
- Perspectives : par rapport à ces analyses relevant les limites et les atouts, quelles perspectives pour l'ISP. Les demandeurs d'emplois concernés et les institutions d'ISP sont tiraillés entre les fonctions d'émancipation d'une part et de normalisation d'autre part. Pourtant, l'approche par les "capabilités" ouvre des perspectives.

## **Démarches d'apprentissage**

Pour permettre aux étudiant·e·s d'atteindre les différents acquis d'apprentissages visés, les démarches d'apprentissage seront variées :

- Cours magistral pour les contenus plus théoriques
- Intervention de personnes extérieures pour les contenus illustrant des pratiques
- Travail de groupe pour les contenus visant l'analyse et le positionnement.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Les contenus seront abordés de façon cohérente et chronologique afin de permettre aux étudiant·e·s d'évoluer dans leur compréhension et leur réflexion : contextualisation du cours, éléments théoriques de compréhension et d'analyse, support d'analyse, éléments pratiques, travaux d'analyse.

Le travail d'analyse sera répété plusieurs fois et réalisé en sous-groupe. Ces travaux feront l'objet d'une correction collective.

L'évaluation se basera sur la même méthodologie que le travail d'analyse ayant fait l'objet d'exercices.

## Sources et références

Une bibliographie détaillée sera fournie par les enseignants au début du cours

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Supports PPT
- Grille d'analyse
- Supports vidéos
- Notes de cours

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

#### En 1ère session

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit. Elle vise à l'intégration du cours. Elle cherche à vérifier la compréhension du secteur de l'insertion, de ses contextes, de ses enjeux. Elle vise aussi à encourager l'étudiant·e à poser un regard critique sur les politiques existantes et une réflexion sur sa posture professionnelle.

Lors de l'examen, un sixième acteur de l'ISP viendra témoigner. L'étudiant·e sera ensuite invité·e à traiter le témoignage en utilisant la grille d'analyse vue au cours. Il lui sera demandé de positionner l'acteur dans le champ de l'ISP, d'identifier sa fonction et ses particularités, de définir la place de cet acteur par rapport à ces partenaires ainsi que par rapport au public. L'étudiant·e sera enfin invité·e à poser un regard critique sur l'action de cet acteur à la lumière des enjeux, atouts, limites et perspectives de l'ISP.

#### En 2ème session

L'évaluation prendra la forme d'un travail écrit individuel.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Tvs       | 100 |

Exe = Examen écrit, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : [social.ln.bac@helha.be](mailto:social.ln.bac@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Politique d'inclusion et handicap                          |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 11_SOAS3B06C  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | LEAS3063  |                 |             |
| Bloc   | 3B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 28 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Marc PALATE</b> ( <a href="mailto:marc.palate@helha.be">marc.palate@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours "Politique d'inclusion et handicap" a pour objectif d'alimenter la réflexion et le regard critique des étudiant·e·s sur les thématiques suivantes :

- Va-t-on, au delà de la question de l'intégration des personnes handicapées, vers une société inclusive?
- Dans cette perspective, quels sont les enjeux du secteur du handicap mais également les défis et enjeux qui interrogent le travail social et l'ensemble de la société?
- Quels sont les rôles et les pratiques des travailleurs sociaux dans ce cadre?

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Identifier les différents acteurs, interpréter leur logique, leurs motivations et leurs intérêts et ce au sein du secteur des personnes handicapées
2. Expliquer l'évolution des pratiques et des politiques;
3. Définir et discuter de concepts-clé liés au secteur du handicap (intégration, inclusion, autonomie, handistreaming,...);
4. Expliquer et analyser les enjeux majeurs du secteur (le manque de place, "Nothing about us without us",...)
5. Repérer et critiquer les politiques, tant au niveau d'institutions ou services qu'à un niveau plus macro: les politiques menées en Belgique et les visions du handicap qui y sont liées mais également au niveau international avec la Convention de l'ONU des droits des personnes handicapées.
6. Développer un regard critique sur les politiques mais également sur les pratiques et rôles des travailleurs sociaux.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Dans une optique d'analyse à différents niveaux des enjeux actuels, une partie du cours sera consacrée à la présentation de différents apports théoriques et concepts tels que:

- les acteurs principaux (personnes en situation de handicap, parents, professionnel·le·s, politiques);
  - les différents types de handicaps et situations de handicap;
  - certaines visions, approches des personnes en situation de handicap (modèle médical/modèle social);
  - des concepts (intégration, inclusion, personnes en situation de handicap,...)
  - la convention de l'ONU des droits des personnes handicapées, ainsi que d'autres leviers pour garantir les droits des personnes en situation de handicap.

Des débats avec différents acteurs (personnes en situation de handicap, professionnel·le·s,... ) et des liens avec les expériences de stage des étudiant·e·s permettront d'interroger ces visions et concepts.

### Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes pédagogiques:

- cours magistraux
- discussions, partages d'expériences
- débats et rencontres avec des intervenants extérieurs
- supports vidéo
- moments de synthèse
- lectures de textes
- participation à un colloque ou à une journée d'étude
- visites de services ou d'institutions.

Ce choix de l'alternance permettra d'être au plus près des enjeux actuels et de construire une ensemble une analyse et un regard critique.

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Le cours étant un cours spécifique, et de facto fonctionnant en groupe restreint, l'enseignant sera soucieux de garantir la dynamique, l'implication des étudiant·e·s et l'articulation à leur pratique de stage.
- Des supports (Powerpoint entre autres) seront disponibles
- L'enseignant invite les étudiant·e·s à poser toutes les questions nécessaires à la compréhension de la matière

### Sources et références

Les ouvrages et articles de références seront communiqués lors de chaque séance de cours.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
L'enseignant communiquera un plan de cours ainsi que les supports qui seront utilisés (présentations, articles,...). Au fur et à mesure des cours, des références seront proposées pour permettre aux étudiant·e·s d'aller plus loin dans la réflexion.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : assistant social

**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : [social.ln.bac@helha.be](mailto:social.ln.bac@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Politique de santé   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 11_SOAS3B06D  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | LEAS3064  |                 |             |
| Bloc   | 3B  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 28 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Pierre-Olivier ROBERT</b> ( <a href="mailto:pierre-olivier.robert@helha.be">pierre-olivier.robert@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Les politiques de santé sont l'ensemble des "décisions, plans et actions entreprises pour réaliser des objectifs de (soins de) santé dans une société" (OMS). Le cours a pour objectif de former des étudiant·e·s à l'analyse critique des politiques de santé en vigueur et à la formulation de recommandations. Le cours aborde le triptyque des politiques de santé : les idées, les acteurs et les processus. Il privilégie leur analyse dans la réalité socio-sanitaire belge à l'aide de différentes méthodes utilisées en sciences politiques et en sociologie. Une attention toute particulière sera apportée aux enjeux sociaux du monde de la santé.

Note pour certaines séances, il est utile de prendre un portable ou une tablette + wifi

Les objectifs du cours sont :

1. Donner les clés pour repérer les enjeux politiques et sociaux, auxquels est confronté le système de soins de santé ;
2. Renforcer la capacité de s'indigner face aux multiples facettes du maintien ou du développement des inégalités qui touchent les habitants d'un des pays les plus riches du monde ;
3. Susciter une réflexion qui permette de se situer d'un point de vue sociétal tant personnellement que professionnellement ;
4. Favoriser la capacité des futurs travailleurs sociaux à 'autonomiser' et rendre leur pouvoir aux personnes avec lesquelles ils entreront en contact dans le cadre de leur travail

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable :

- de nommer, énumérer et définir les concepts qui font partie de la matière enseignée de manière personnelle, c'est à-dire avec ses propres mots, en montrant ainsi qu'il a compris ces concepts et les liens entre ceux-ci ;
- de reconnaître les enjeux politiques lors de la formulation ou de la résolution d'un problème de santé ;
- d'identifier les acteurs d'un problème de santé ;
- de réaliser une analyse politique d'un problème de santé ;
- de jouer un rôle d'acteur de la politique au sein de ce domaine, pas uniquement comme un instrument du système mais comme un 'veilleur' qui pourra, lorsque c'est nécessaire, faire remonter des recommandations concernant les solutions et leur mise en œuvre en tenant compte de leur dimension politique. C'est ainsi que l'étudiant·e sera capable de critiquer le contexte de sa pratique et d'argumenter afin de défendre des modifications structurelles qu'il juge indispensables.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Présentation du cours, mise en jambe, les concepts de politiques de santé : le triangle politique (acteurs, processus, contexte, idées);
- La mise à l'agenda politique d'un problème de santé et les acteurs d'un problème de santé
- La fragmentation des différents secteurs de santé et la stratification de la santé.
- L'explication des d'inégalités qui touchent directement ou indirectement la santé et la stigmatisation comme relation de pouvoir dans un contexte d'inégalités sociales de santé.
- Interventions d'expert·e·s sur l'implémentation des politiques de santé autour de différents enjeux (les soins de 1ère ligne, la réinsertion professionnelle des patients en psychiatrie...).
- Intervention de la LUSS qui est la fédération francophone des associations de patients et de proches et le porte-parole des usagers des services de santé.

#### Démarches d'apprentissage

Le cours est exclusivement donné de manière magistrale mais l'enseignant et les intervenants invitent très régulièrement les étudiant·e·s à réagir de manière à conserver une approche interactive.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Les attendus de l'examen sont travaillés avec les étudiant·e·s tout au long du cours. Le contenu des questions reste totalement en lien avec la matière enseignée et le travail réalisé. En outre, les étudiant·e·s qui le souhaitent peuvent poser les questions relatives au contenu lors de chaque séance de cours et sur le forum Connected de celui-ci.

#### Sources et références

Quelques articles sont proposés à la lecture de celles et ceux qui sont intéressés mais cette lecture n'est en rien nécessaire pour réussir l'examen. Assister au cours de manière active suffit pour acquérir les aptitudes nécessaires à la réussite de l'examen.

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Powerpoint très complet et structuré de manière à apporter des outils pour la réalisation du travail et du contenu pour la réussite de l'examen oral.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

L'évaluation prend la forme d'un examen oral (70%) sur base du contenu du cours et d'un travail (30%) en lien avec un problème de santé. En partant de vos expériences de stage et de l'actualité, vous devez réaliser une analyse politique d'un problème de santé pour les populations marginalisées (personnes âgées, SDF, personnes présentant un handicap, aide à la jeunesse ...) et de ses solutions.

Le travail vise à :

- identifier les dimensions d'un problème, y compris politiques,
- identifier les cadres réglementaires existants,
- identifier les acteurs impliqués ou concernés et leur rôle politique,
- récolter des données auprès de vos lieux de stage et dans l'actualité,
- analyser le problème et ses solutions,
- faire des recommandations qui tiennent compte du contexte ;

Mêmes modalités et consignes en 2ème session.

#### Pondérations

|  |    |    |    |
|--|----|----|----|
|  | Q1 | Q2 | Q3 |
|--|----|----|----|



|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %  |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
| production journalière |           |   | Trv       | 30 | Trv       | 30 |
| Période d'évaluation   |           |   | Exo       | 70 | Exo       | 70 |

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).